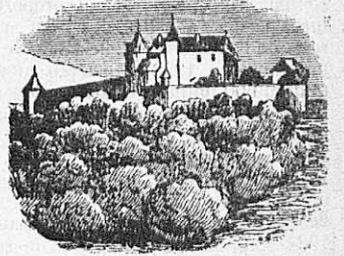




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 8⁵¹ 12¹² 15⁴⁵ (d. j. f. 15⁵⁰) 20¹⁷. BULLE, dép. 6.— 10²⁰ 13¹⁵ (13⁵⁰) 17⁴⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Chronique étrangère.

La multiplicité des événements politiques, dont le défilé assaille l'attention mondiale depuis une dizaine d'années surtout, ne semble-t-elle pas nous avoir accoutumés à donner des jugements quasi historiques sur des faits datant à peine de quelques jours? C'est bien le seul progrès que nous aurait apporté la guerre.

Dès les premiers mouvements de troupes dans la Ruhr, en chaque pays, tous les esprits ont cédé, non point à leur raison, mais aux sentiments qui les agitaient durant la première époque de la grande guerre. Quelques jours cependant s'étaient à peine écoulés que déjà on se ressaisissait, on considérait la démarche des français et la résistance allemande comme des questions appartenant déjà à l'histoire. Que les sympathies et les antipathies ne cessent de se faire jour, que les uns aient toujours raison au gré de ceux-ci, régulièrement tort au gré de ceux-là, rien de plus naturel. Et pourtant, combien les avis de l'Angleterre ne se sont ils pas atténués, depuis une semaine, combien la France n'a-t-elle pas tempéré son assurance, au contact de la réalité.

Ce n'est pas à dire que l'on ait changé l'objet de ses sympathies primitives; ceux qui aiment la France de toute leur fidélité de français, ceux qui lui vouent l'amitié qui naît tout naturellement d'une langue, d'une race, d'un état d'esprit analogue, ceux enfin qui l'approuvent intégralement dans ses exigences, ce peuple de « fidèles », si l'on peut dire, voit aujourd'hui sous son jour véritable la portée de l'occupation de la Ruhr.

On réalise d'abord que pour accomplir un acte aussi décisif, il faut être certain d'avoir le courage et la force d'en supporter toutes les conséquences. Et la France qui prévoyait assurément l'irritation de l'Allemagne ne s'attendait peut-être pas à ce que tels ingénieurs se réclamassent de « l'honneur » et du « droit des gens » pour refuser de travailler pour elle. Dans un domaine plus pratique encore, l'occupant aurait-il vraiment escompté qu'il lui faudrait de ses propres forces, pourvoir à toute l'exploitation des mines? Les récalcitrants, répétons-le encore, s'obstinent dans leur attitude, non par mauvaise volonté, mais par soumission aux ordres de Berlin, par fidélité au devoir de citoyens allemands. La France, agissant au nom du droit, se voit arrêtée par une opposition s'autorisant du même droit. Situation des plus délicates et qui oblige à mille précautions, à mille égards.

Or, ces prétentions, ces égards, ce tact, comment les concilier avec la nécessité de poursuivre un acte, légitime certes, mais qui n'en demeure pas moins un acte de force, un acte qui ne connaît pas les faiblesses s'il veut pouvoir réussir? Devant ces considérations et dès lors que les Français se voient obligés de transiger pour ne point exercer de violence sur des innocents, l'opportunité de l'occupation de la Ruhr est une fois de plus mise en doute. En politique, rien n'est plus dangereux qu'un acte dont on n'accomplit pas toute la mesure. Il risque fort de se retourner contre son auteur.

Il semble que l'on n'ait pas suffisamment pesé ces considérations quand on propose une intervention de la Société des Nations. Ceux qui désapprouvent l'occupation française devraient ne point omettre que c'est là un fait accompli. Aussi bien les conséquences d'un retrait de troupes, aux termes

d'une intervention quelconque, ne sont en aucun cas comparables à celles qui eussent résulté de la non occupation de la Ruhr. On ne peut oublier que, si la France renonce à poursuivre ses sanctions, cela signifie non seulement qu'elle les juge inopérantes, mais qu'elle pourrait ainsi reconnaître aux vaincus le droit de se soustraire à leurs engagements vis à vis d'elle-même. Cette interprétation d'un recul français risquerait de donner le ton à toute la politique ultérieure du Reich et l'on conçoit que la France ne puisse admettre cette solution, même si elle déplora à cette heure d'avoir occupé la Ruhr. Encore une fois, faire et défaire sont des actes aussi positifs l'un que l'autre en matière politique, et la répercussion du second dépasse fréquemment celle du premier. Quoi qu'elle fasse, la France aurait plus que jamais besoin de l'effort coordonné de tous ceux qui furent ses alliés.

NOUVELLES SUISSES

Taxe militaire.

— La Commission pour la révision de la loi sur la taxe militaire s'est réunie, lundi à Berne, sous la présidence de M. Musy. Elle s'est ralliée à une forte majorité aux principes ci-dessous:

La taxe personnelle sera portée à 16 fr. (elle était de 6 fr. jusqu'à maintenant). Quant aux taux d'imposition actuel, soit 1 1/2 % sur la fortune et 1 1/2 % sur le produit du travail, ils sont tenus; une innovation établit une échelle progressive du taux pour toute somme dépassant 100 et dégressive pour celles qui restent inférieures.

La limite d'âge est fixée à 48 ans et trois étapes sont prévues de 20 à 33, de 33 à 40, de 40 à 48 ans.

La moitié de la part revenant à chaque héritier est frappée. On prévoit que ce projet rapportera 4 1/2 millions de plus à la Confédération que le système actuel. Les cantons recevront la moitié du produit des taxes.

Le projet sera soumis prochainement au Conseil fédéral.

La loi sur le trafic télégraphique et téléphonique.

— Le délai référendaire pour la loi fédérale concernant le trafic des télégraphes et téléphones expirait le 22 janvier, sans avoir été utilisé. Dès lors le Conseil fédéral peut déclarer l'entrée en vigueur de cette loi. En égard aux résultats d'exploitation de l'administration des télégraphes et téléphones, pour l'année 1922, le département fédéral des postes et chemins de fer proposera au Conseil fédéral que, jusqu'à nouvel avis, il ne soit pas fait usage de l'augmentation prévue dans la loi pour les taxes d'abonnement de téléphone.

Arts et Métiers et initiative douanière.

— L'assemblée des délégués de l'Association suisse des Arts et Métiers aura lieu dimanche prochain à Olten; les délibérations porteront sur la position à prendre concernant la convention des zones et l'initiative douanière. Lors de l'Assemblée de l'année dernière, à Brunnen, la résolution suivante avait déjà été votée:

« L'Association suisse des Arts et Métiers rejette l'initiative douanière, parce qu'elle aperçoit en elle une lourde entrave au libre développement économique des arts et métiers, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture et parce qu'elle serait un grave danger pour les intérêts suisses au moment des négociations de traités de commerce, par nos autorités, avec les autres Etats. »

Pas d'intervention auprès de la S. d. N.

— Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris sa décision définitive au sujet de l'intervention auprès de la Société des Nations. La requête du parti socialiste se trouve dès lors réglée. Après un examen approfondi du problème, nos autorités ont conclu de ne faire aucune démarche dans ce sens pour le moment; le Conseil fédéral se réserve toutefois de revenir éventuellement plus tard sur cette décision. La conférence des présidents, réunie le jour précédent, avait émis la même opinion.

On s'est autorisé, pour prendre une décision de ce genre, du fait qu'en présence de l'état de choses actuel, une intervention aurait eu des conséquences plutôt défavorables. Il faut en outre attendre la réunion du Conseil de la S. d. N. qui aura lieu le 29 janvier. Le Conseil fédéral ne se dissimule en aucune façon le danger de la situation et les graves répercussions que ces événements pourraient avoir sur notre économie.

La prochaine session des Chambres.

— La conférence des présidents des groupes parlementaires des Chambres fédérales a décidé, lundi, de délibérer, durant le premier jour de session, sur la loi concernant le trafic postal et d'entamer l'examen de l'initiative douanière seulement mardi, afin de donner encore l'occasion aux diverses fractions d'en discuter préalablement. A par cela les affaires suivantes ont été inscrites à l'ordre du jour: achat de l'ancien abattoir de la ville de Berne, rattachement provisoire de la division du commerce au département de l'économie publique; réorganisation des C. F. F., élection complémentaire pour la commission des finances du Conseil national; rapport du Conseil fédéral sur le postulat Willemin et Eymann; rétablissement de l'Autriche; rapport de neutralité et les postulats qui en dépendent; crédit pour la lutte contre la tuberculose; traité de commerce avec l'Italie et différentes autres questions.

La durée de la session est fixée à 14 jours.

Assistance chômage.

— Le 22 janvier 1923, s'est tenue, sous la présidence de M. le Conseiller fédéral Schulthess, une conférence de délégués des gouvernements cantonaux pour examiner s'il est possible de réduire l'assistance-chômage à de moindres proportions. On s'est accordé à reconnaître qu'il ne saurait être question présentement d'abaisser les taux maxima des allocations d'assistance. Par contre, la majorité de l'assemblée s'est prononcée pour d'autres sortes de restrictions, notamment pour une réduction de la durée de l'assistance et la fixation d'un délai d'attente avant l'allocation des secours. La discussion s'est particulièrement arrêtée sur la question de la liberté d'établissement des chômeurs et celle de la mise en œuvre de l'assurance-chômage. En ce qui concerne l'assurance-chômage, on a été généralement d'avis qu'il faudrait l'introduire, mais qu'il n'y avait pas possibilité de le faire dans les circonstances présentes.

La conférence n'avait été convoquée que dans un but d'information. Elle n'a par conséquent pas pris de décision.

Revision du régime des alcools.

— Les représentants de la presse, à Berne, ont été convoqués lundi dernier par M. Tanner, directeur de la Régie des alcools, qui a bien voulu redonner devant eux la Conférence qu'il a faite à Fribourg sur l'extension du monopole aux boissons distillées.

Ce projet, qui intéresse la santé publique

autant que les finances fédérales et cantonales, doit être soumis durant l'été à une votation populaire. D'ici là, l'opinion publique aura la possibilité de s'éclairer sur un sujet assez compliqué et sur lequel circulent déjà pas mal d'idées erronées. Au cours de son exposé, M. Tanner s'est efforcé, en pleine connaissance de cause, de montrer ce qu'est en définitive le projet et ce qu'on ne doit pas lui faire dire.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la question; aussi laissons-nous de côté les détails. Ce n'est pas de l'introduction de la fabrication de l'alcool par la Confédération, pas plus que d'une centralisation de la fabrication actuelle qu'il s'agit, mais bien d'une extension du contrôle de cette fabrication qui doit rester, comme auparavant, entre les mains des particuliers. Cela n'exigerait pas une augmentation du personnel puisque les organes existants pourraient se charger de ce travail supplémentaire.

L'extension de mesures de contrôle sur les boissons distillées n'a nullement pour but d'introduire en Suisse le « régime sec », c'est-à-dire l'interdiction complète de l'alcool, comme certains se plaisent à le dire.

Estivage des bestiaux.

— L'Office vétérinaire fédéral convoquera des conférences auxquelles prendront part les autorités des cantons dont les pâturages alpestres ont été contaminés par la fièvre aphteuse au cours de l'été et de l'automne derniers. On y discutera les mesures à prendre en vue d'éviter tout retour de fièvre aphteuse lors de la montée du bétail à l'alpage au printemps prochain.

Il faut espérer que la satisfaction d'avoir vu disparaître le fléau de la fièvre aphteuse, au lieu d'entraîner dans les cantons un relâchement de la police sanitaire, ne fera que conduire à plus de rigueur encore afin de prévenir tout renouveau de l'épizootie.

Plus de fièvre aphteuse!

— Pour la première fois depuis des années, la Suisse se trouve complètement libérée du fléau. Les trois grands pâturages où l'épizootie subsistait encore ont pu être débarrassés des derniers éléments de contamination.

La votation du 18 février.

— Le comité du parti démocratique de Glaris a décidé à l'unanimité de recommander le rejet de la convention des zones.

Négociations commerciales italo-suisse.

— Le « Secolo » annonce que les négociations entre la Suisse et l'Italie pour la conclusion du traité de commerce peuvent être considérées comme terminées. C'est le 31 janvier qu'arrive à échéance le modus vivendi entre les deux pays et on espère qu'à cette date le traité sera signé par les deux parties. Le journal dit que le nouveau traité aura pour effet d'assurer un mouvement commercial plus intense entre les deux pays. Des conditions particulièrement favorables ont été faites aux exportateurs italiens de produits agricoles sur le marché suisse, qui est d'une grande importance. Il suffit de rappeler que, pendant le premier semestre de l'année dernière, la Suisse a exporté en Italie pour 134 millions de lires, alors que l'Italie exportait en Suisse pour 532 millions de lires.

Nos exportations en 1922.

— Durant les trois premiers trimestres de 1922, la Suisse a exporté des marchandises pour une valeur totale de 1 milliard 200 millions de francs environ. En supposant que les exportations du dernier trimestre, qu'on ne

connaît pas encore, soient proportionnellement égales à celles des neuf premiers mois de l'année, la valeur totale de nos exportations en 1922 s'éleverait ainsi à un milliard 600 millions de fr., soit approximativement autant qu'en 1921 et environ 200 millions de plus que par rapport à l'année 1913.

Cette augmentation de la valeur provient de l'accroissement des prix. Au point de vue de la quantité, les exportations de 1922 sont, en moyenne, encore sensiblement inférieures à celles de 1913.

La France, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique sont nos meilleurs clients.

Vaud. — Rapt d'automobile. — Mardi matin, vers 2 h., quatre individus, sortant du buffet de la gare de Lausanne, louèrent un taxi sur lequel ils se firent conduire à Jouxteins. Là, après avoir maltraité le chauffeur, l'un des personnages se mit au volant. Au sortir du village de Romanel, direction de Cheseaux, le chauffeur fit observer à ses singuliers clients que l'on allait manquer de benzine. Il espérait pouvoir ainsi s'éclipser et quérir main-forte. Mais les quatre individus lui firent un très mauvais parti ; on le dévalisa, après quoi, le laissant sur la route, les malfaiteurs s'enfuirent avec l'automobile dans la direction de Neuchâtel.

Le poste de gendarmerie d'Yverdon fut averti. A toute allure les personnages mystérieux traversèrent cette ville. Toutefois, arrivés à la rue de Neuchâtel, une fouille assez profonde et barrant la route les força à s'arrêter. Précipitamment ils sortirent de l'automobile et prirent la fuite. On n'a pas encore pu les rejoindre.

Quant au chauffeur, rentré à Lausanne, il a fait soigner ses blessures, heureusement peu graves.

Zurich. — Les risques du cheminot. — A Zurich, un chauffeur de locomotive du nom de Jacques Ott, âgé de 35 ans, a été écrasé.

Berne. — Le Pays écrit que l'on projette de rouvrir prochainement les verreries de Moutier dont les feux étaient éteints depuis près de cinq ans. Un nouveau consortium, qui a des ramifications jusqu'en Amérique, s'est constitué. Le verre sera coulé automatiquement dans des machines, ce qui permettra d'occuper non plus des verriers spécialistes, mais des ouvriers du pays.

Soleure. — Le flobert meurtrier. — A Buchof, près de Soleure, M^{lle} Marie Bierri, 22 ans, voulait tuer des moineaux avec un fusil-flober quand, d'une façon absolument inexplicable, une balle lui pénétra dans la tête. Transportée à l'hôpital bourgeois de Soleure, elle a succombé peu après.

Zoug. — Tué par un taureau. — A Menzigen, un taureau a blessé mortellement un ouvrier agricole, nommé Jacob Aschwander.

A L'ÉTRANGER

L'occupation de la Ruhr.

Le Conseil de guerre a condamné les industriels qui ne voulaient pas livrer le charbon :

M. Thyssen à 5100 fr. d'amende, M. Kestlen à 15,632 fr., M. Wustenhofer à 8540, M. Tengelmann à 6020, M. Hofe, à 224,300, et M. Spindler à 47,752 francs.

L'occupation militaire s'étend encore. Les cheminots ont proclamé la grève générale dans le bassin de la Ruhr. Les téléphonistes et les télégraphistes suivent le mouvement.

ALLEMAGNE

Grave accident.

Un grave accident s'est produit dans une annexe du « Berliner Tageblatt » actuellement en construction. Une partie de la maçonnerie de base s'étant détachée a enseveli sous elle plusieurs ouvriers. Jusqu'ici, on a retiré sept cadavres. En outre, on compte 14 blessés. On croit que d'autres ouvriers sont encore sous les décombres.

Canton de Fribourg.

Grand Conseil. — La session ordinaire du Grand Conseil s'ouvrira mardi 6 février, à 9 heures.

Voici l'ordre du jour de la première séance :

1° Projet de loi sur les routes ;
2° Projet de loi sur l'exercice de la profession d'agent d'affaires.
Tractanda de la session :
Projet de loi sur les routes. — Id. sur

l'organisation judiciaire et tutélaire. Id. sur l'exercice de la profession d'agent d'affaires. Id. sur les conflits collectifs dans les régies de l'Etat et dans les entreprises concessionnées. — Projet de revision du règlement du Grand Conseil. — Compte-rendu de l'Etat pour l'exercice 1921. — Rapport du Tribunal cantonal sur l'administration de la justice en 1921. — Naturalisations. — Demandes en grâces. — Nomination d'un censeur et d'un censeur suppléant de la Banque de l'Etat, ensuite de l'expiration des fonctions de MM. Rosset et Bourgnecht, titulaires.

Subside fédéral. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg 20 % des frais de l'assainissement « Landprat-Menziswil », communes de Guin et de Tavel (devis : 176,000 fr. ; maximum : 35,200 fr.)

Banque commerciale. — Aux créanciers de la Banque commerciale de Fribourg a été adressée une circulaire, établissant leur situation vis à vis de la Banque et les invitant à faire savoir s'ils réclament le paiement intégral de leur créance en obligations 2 pour cent de la Banque de l'Etat, à 15 ans, ou s'ils préfèrent recevoir le 20 pour cent en espèces et le 50 pour cent en obligations, 5 pour cent de la Banque de l'Etat, à 3, 5 ou 8 ans. Le dividende sera payé au reçu de la réponse.

Ecoles de recrues en 1923. — *Infanterie de la 11e division* : I. du 14 mars au 19 mai pour le tiers des recrues fus. et mit. et les recrues tambours des R. I. 7 à 9 à Colombier.

II. du 6 juin au 11 août, pour le tiers des recrues fus. et mit. et les recrues trompettes des R. I. 7 à 9, à Colombier.

III. du 29 août au 3 novembre, pour le tiers des recrues fus. et mitr. des R. I. 7 à 9 à Colombier.

Artillerie : Pour les recrues des régiments d'artillerie 1 et 2, du 20 avril au 5 juillet à Bière.

Pour les recrues des régiments d'artillerie 4, 9 et 10, du 9 mars au 24 mai à Frauenfeld.

Pour les recrues des régiments d'artillerie 5 et 6, du 20 avril au 5 juillet à Bulach.

Pour les recrues des régiments d'artillerie 3, 11 et 12, du 13 juillet au 27 septembre à Frauentald.

Artillerie de montagne : Pour toutes les recrues de l'artillerie de montagne, groupes 1 à 4, (batteries 1 à 9), du 27 avril au 12 juillet à Andermatt.

Artillerie à pied : Pour les recrues des batteries de canons de 12 cm. de l'armée de campagne des cantons de Vaud, Genève, Fribourg et de Berne ainsi que les batteries des canons mobiles de 12 cm. de St-Maurice, du 27 avril au 12 juillet à Thoune et à St-Maurice.

Ecoles d'officiers : 1^{re} division, du 14 août au 3 novembre à Lausanne-Bière.

II^{me} division : du 14 août au 3 novembre à Colombier et Liestal.

Tir cantonal fribourgeois.

Le comité d'organisation du tir cantonal qui aura lieu à Morat, en 1923, a décidé de réduire d'un jour la durée du tir. Cette décision est motivée par le fait que les installations prévues permettront de subvenir très facilement à tous les besoins, même si l'affluence des tireurs devrait être très forte. Il en résultera pour la société une diminution sensible des dépenses.

L'ouverture aura donc lieu le samedi 7 juillet, au lieu du vendredi 6.

Fonds cantonal „Pour la Vieillesse.“ 2^{me} liste de souscription.

Total de la 1^{re} liste : 341 francs.

M. le Dr Antonin Favre, à Fribourg, fr. 50 ; Mme Badoud-Glasson, à Romont, fr. 500 ; Mme R. Egger, à Fribourg, fr. 10 ; MM. Jules Ding, aux Acacias, Genève, fr. 10 ; Lucien Guénat, à Fribourg, fr. 50 ; L. G., à Fribourg, fr. 50 ; Un professeur du Collège, fr. 200 ; M. Emile Gremaud, à Fribourg, fr. 30 ; Anonyme de Berne, fr. 20. Total au 24 janvier : fr. 1261.

La Commission Cantonale de Charité adresse des remerciements chaleureux aux généreux donateurs. La souscription reste ouverte. On peut souscrire au Compte de Chèques C. C. C. 11a, 40, à Fribourg et à la Banque de l'Etat, à la Banque populaire ou au Comptoir d'Escompte de Genève à Fribourg et à leurs succursales.

Population de Fribourg. — La ville de Fribourg, qui avait 20,471 âmes de population au 31 décembre 1920, en comptait 21,050 au 31 décembre dernier, d'où augmentation de 579 unités.

Epidémie d'incendies. — C'est avec anxiété que le public fribourgeois lit la chronique des faits divers de nos divers journaux du canton. Voici quinze jours que l'on ne peut pas ouvrir une feuille quelconque sans y rencontrer le récit d'un nouvel incendie. Je vous assure que cela devient très inquiétant pour la sécurité publique. Ainsi, dans le district de la Singine, le même propriétaire s'est acharné par trois fois à incendier sa ferme. N'ayant pas abouti par les deux premières tentatives, il a choisi le moment où les experts cantonaux venaient d'évaluer les dommages pour allumer son tas de foin et cette fois-ci il a réussi son coup. C'est pourtant un propriétaire aisé et père de cinq enfants. On signalait en outre dans le même district cinq autres incendies dont les causes ne sont pas encore déterminées exactement.

Et dans la même période du 10 au 20 janvier un individu allumait également, au cours de la même nuit, trois incendies dans la Veveysse et mardi dernier à nouveau, dans la Singine, à 7 h. du soir, une maison, habitée par deux familles, flambait.

On conçoit que l'on puisse être inquiet, surtout à la campagne où il est si facile de commettre des actes de ce genre. Et puis, il n'est pas aisé de découvrir les incendiaires. Cependant, la police travaille activement et ce serait un soulagement pour la population de savoir que l'un ou l'autre de ces criminels a été arrêté.

Voleurs volés. — Deux malandrins, profitant de la présence du personnel au service divin, dimanche matin, ont forcé la porte du bureau du directeur de l'Institut St-Nicolas, à Drognens, et ont réussi à s'emparer de la clef du coffre-fort. Ils n'y purent prendre que deux billets de cinq francs belges et de dix francs. La veille encore, ce coffre-fort renfermait 10,000 fr. utilisés pour des paiements.

Pendant que l'on avisait les directions de police cantonale, les voleurs parvinrent à changer les deux billets à la succursale de Fribourg du Comptoir d'Escompte de Genève, lundi matin ; peu après, la police les découvrit à la gare où ils venaient de prendre leurs billets pour fuir en aimable compagnie. Le trio a été arrêté. Ce sont d'anciens pensionnaires de Drognens nommés Mandry et Maillard, âgés d'une vingtaine d'années.

Ce sont les mêmes malandrins qui volèrent ces temps passés à Saint-Loup, Villars s. Glâne et Ecuwillens.

GRUYÈRE

Concert du Corps de Musique.

— Nous avons relevé dans notre dernière chronique la présence de la *V^e Symphonie* de Beethoven au programme du prochain concert du Corps de Musique :

Malgré les beautés de la *Symphonie Héroïque* (III^e) et après la *Symphonie en si bémol* (IV^e), dont l'*Adagio* compte parmi les merveilles de l'art, Beethoven parut grandir encore lorsqu'il fit entendre dans un concert à Vienne, décembre 1809, la symphonie en *ut mineur* : le développement thématique prenait dans celle-ci une ampleur inconnue, qui força l'admiration. Elle demeure l'œuvre classique par excellence, où les pensées toujours fortes, édifient sur un plan prévu une architecture sonore splendidement variée dans sa décoration.

La seconde partie de cette symphonie que nous aurons le plaisir d'entendre dimanche, l'*Andante*, s'ouvre par une phrase à l'unisson simple et noble mélodie qui réapparaîtra huit fois, sous forme de variations orchestrales, colorées par des timbres nouveaux, modifiée dans sa structure, dans sa modalité, toujours elle néanmoins, malgré les changements de sa parure. Doit-on signaler son retour en *mineur*, sa réapparition fugitive à la basse?... Il faudrait tout citer !

Nous ne pouvons que féliciter le Corps de Musique d'avoir bien voulu mettre cette œuvre délicate au programme et nous sommes persuadés que la compétence de son directeur, M. Radraux, en mettra toute la beauté en évidence.

On nous prie de rappeler que le concert de l'après-midi a un programme identique à celui de la soirée. Avis aux amateurs de musique du dehors.

Sous-officiers. — Samedi soir, dès 8 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes, la section gruyérienne des sous-officiers donnera sa soirée annuelle privée. Rien n'a été négligé pour sa préparation et d'après le programme que nous avons sous

la main nous pouvons d'ores et déjà en prévoir une pleine réussite.

Tous ceux d'entre eux, et ils sont le grand nombre, qui ont établi des liens d'amitié durant les longs jours de mobilisation, pourront les retremper dans une bonne et franche gaieté. Nous leur souhaitons donc bien du plaisir.

Communiqué. — La Société pour le Développement de la Gruyère poursuivant la réalisation de son plan d'activité pour 1923 élaboré lors de sa fondation en avril 1922, étudie l'organisation d'une Fête du Printemps qui aura lieu cette année en Gruyère.

Elle espère rencontrer auprès des Sociétés auxquelles elle s'adressera et du public en général tout l'intérêt que mérite une cérémonie si patriotique qui aidera à remettre en honneur le port des gracieux costumes du *Vieux temps* et à évoquer, dans le cadre de la Gruyère printannière, les charmants costumes d'autrefois.

Football. — Dimanche après midi, en Champ Francey, notre première équipe disputera son dernier match de championnat de la saison contre la bonne équipe *Vignoble II* de Cully. Cette partie dans la neige promet d'être très intéressante.

Le théâtre à Vaulruz. — Les jeunes filles de la Paroisse de Vaulruz ont mis une grande activité à l'étude d'un drame très captivant : *Rayon divin*, et d'une charmante comédie : *Le Meunier du Moulin joli*, qui feront l'objet de plusieurs représentations. Celles-ci auront lieu à la salle du Château de Vaulruz, les dimanches 28 janvier et 4 février, à 2 1/2 et 8 h. du soir.

Ce sera là une excellente occasion pour le public de la contrée de passer quelques heures de saine récréation.

Au cinéma Lux. — Le *Tour du Monde d'un gamin irlandais* est un superbe drame d'aventures ; il nous promène à travers des péripéties tour à tour émouvantes et gracieuses, toujours captivantes.

Un cri dans l'abîme est une histoire sentimentale et délicate, traversée, avant d'arriver au dénouement heureux qui la couronne, par les péripéties les plus tragiques. Deux beaux films qui plairont certainement à tous.

Au cinéma du Closeau. — Au programme un drame émouvant qui pose un des plus angoissants problèmes de la vie moderne, ainsi qu'une délicieuse comédie où l'excellent artiste *Jane Caprice* déploie son charme espiègle et amusant.

Chez nos skieurs. — Une équipe du club *Alpina* prendra part au concours fédéral de skis de Grindelwald, dimanche prochain. Elle est composée de MM. Schueler Paul, caporal, Schueler Julien, Genoud Louis, Esseiva Ernest.

Nous leur souhaitons le meilleur succès.

La saison. — Un temps merveilleux succède à la bise glacée de ces jours derniers. Le froid est assez vif et permet aux amateurs de pratiquer à qui mieux mieux les sports les plus variés. Les skieurs font de belles randonnées dans la montagne ; les patineurs, eux, prennent leurs joyeux ébats sur la glace merveilleusement unie.

Les agriculteurs, les charretiers profitent très activement du temps favorable qui leur permet d'exécuter dans de bonnes conditions les durs travaux de la descente des bois et du traînage du foin. Aussi voit-on s'amoncèler devant nos usines de grandes piles de billons. C'est du travail en perspective pour les ouvriers. Souhaitons aux marchands de bois que les commandes affluent. C'est une bonne affaire pour le pays.

A Vuippens. — On nous écrit : Grâce à l'initiative et au dévouement de M. l'Abbé Gapany, rév. Curé, il vient de se fonder une Association paroissiale groupant les jeunes gens de Vuippens et Marsens.

Elle a pour but de contribuer au développement religieux et intellectuel de ses membres au moyen de séances d'études, conférences, bibliothèques, etc.

Pour en inaugurer la série, nous aurons dimanche l'aubaine d'assister à une conférence donnée par M. Ernest Castella de Bulle qui traitera le sujet trop peu connu, « l'Histoire du pauvre Jacques », de M^{lle} Elisabeth de France.

Avec sa bienveillance coutumière, le distingué conférencier et écrivain a bien voulu accéder à la prière de M. le curé en renouvelant le prenant récit qui a déjà charmé tout le chef lieu.

Nous sommes persuadés qu'il trouvera

s d'ores et déjà en pré-

te. eux, et ils sont le

nt établi des liens d'a-

ngs jours de mobilisa-

emper dans une bonne

s leur souhaitons donc

— La Société pour le

la Gruyère poursui-

son plan d'activité

és sur sa fondation en

rganisation d'une Fête

ra lieu cette année en

trer auprès des Socié-

adressera et du public

ntérêt que mérite une

ique qui aidera à re-

le port des gracieux

temps et à évoquer,

Gruyère printannière,

mes d'autrefois.

chez nous un auditoire sinon aussi nom-

breux, du moins aussi intéressé que les

Bullois, d'autant plus que certaines familles

de Marsens ont des liens de parenté avec

l'héroïne de l'histoire.

Nous espérons la participation d'un nom-

breux public qui viendra nous témoigner

sa sympathie. O. T.

Oiseaux migrateurs. — Les

journaux annonçaient que des vols de plu-

sieurs milliers de pinsons de montagne

(pinsons des Ardennes), ont été vus ces

derniers jours dans les contrées de la Broye,

puis dans le Jura suisse. Nous avons aussi

vu chez nous quelques vols d'un grand

nombre de ces petits passereaux que nous

voyons pourtant très rarement. Puisque

nous parlons du pinson de montagne, qu'on

nous permette d'en faire une petite descrip-

tion tirée d'un ouvrage du célèbre natu-

raliste allemand Brehm, qui s'est occupé

particulièrement de l'étude de la vie des

oiseaux.

Le pinson des Ardennes est le plus pro-

che parent de notre pinson ordinaire. Les

Vosges, les Ardennes, comme son nom

l'indique, sont sa patrie. Il est commun en

Laponie, en Finlande. On ne sait jus-

qu'ou il s'étend vers l'Est. De là il parcourt

en hiver toute l'Europe jusqu'à l'Espagne

ni ordre, ni méthode : c'est un assemblage de

notes les plus diverses. Cet oiseau vit en

rage où, avec de la graine et particulière-

ment du colza, on peut le conserver très

longtemps.

ETAT CIVIL DE BULLE

Décès.

Décembre 5. — Göttschmann Firmin, journalier,

époux de Léa, née Pittot, d'Ueberstorf (Singine),

58 ans.

8. — Levy Rosalie, dite Sahra, veuve de Moïse

Lévy, de Biesheim (Alsace), 79 ans.

8. — Hanselmann Oscar, architecte, époux d'Al-

bertine, née Klopstein, de Sennwald (St-Gall), 44

ans.

16. — Jordan Joséphine, née Zehnder, veuve de

Claude Jordan, de Lussy (Glâne), 84 ans.

29. — Sautreau Anne-Marie, née Rigolet, veuve

de Pierre, de nationalité française, 73 ans.

Total des décès de l'année : 56.

1923, Janvier 12. — Chassot Ida, fille de Féli-

cién, d'Estavayer-le-Gibloux, née le 30 avril 1922.

12. — Morel Jean, fils de Maxime, d'Attalens,

née le 16 mars 1915.

13. — Berthet Virginie, née Saudan, veuve de

Berthet Emile, de Bulle, née le 11 septembre 1848.

Mariages.

Décembre 19. — Gremaud Ernest, mécanicien de

Vuadens, à Bulle et Gex Bertha, modiste, de et à

Bulle.

Total des mariages de l'année : 27.

1923, Janvier 1. — Dunand Oscar, fils d'Henri,

employé aux C. F. F., de Vaulruz, domicilié à Ge-

neve, et Chabrier Emma, fille de Jean, institutrice,

de Lyon (France), domiciliée à Bulle.

5. — Tinguely Félix, fils d'Auguste, de La Roche

et Pont-la-Ville, et Rotzetta Marie, de Praroman.

13. — Loosli Charles, boulangier, d'Eriswil (Ber-

ne), domicilié à Echarlens, et Roud Emma, d'Ollon

(Vaud), tailleur, domiciliée à Bulle.

13. — Pittot Joseph, boulangier, de La Joux, et

Sauteur Jeanne, de Flangères, et Besencens, tail-

leur, les deux à Bulle.

Naissances.

1923, Janvier 12. — Dafflon Louis-François, fils

de Marcellin, employé au C. E. G., de Vaulruz et

Marsens, et de Lina, née Gremaud.

13. — Priyet Bertha-Madeleine, fille d'Antoine,

maçon, de Sorens, et de Marie, née Droux.

13. — Gremaud Claudine-Julia-Armande, fille de

Pierre, coiffeur, de Vuadens, et de Ida, née Gremaud.

14. — Pasquier Charles-Louis, fils de d'Alphonse,

employé de voirie, de Bulle et Manles, et de Bertha,

née Gremion.

15. — Equey Gilbert-Ernest, fils de Léon, jour-

nalier, de Esmonds, et de Victorine, née Rigolet.

CRONIQUE MUSICALE

Concert de l'Orchestre de la Suisse romande.

On nous écrit :

On ne peut reprocher à l'Orchestre S. R.

d'élaborer des programmes ardu et de pro-

poser à ses auditeurs des casse-tête musi-

caux, accessibles aux seuls initiés. Les di-

littantes trouveront un plaisir sans mélange

au festin musical qu'on leur propose pour

dimanche prochain, 28 janvier.

Qui ne connaît la « Symphonie inache-

vée » de Schubert ? C'est le poème de l'ado-

lescence généreuse et vagabonde, prompt

à s'enthousiasmer, à s'émouvoir, prompt

à s'alarmer, à s'attrister aussi. C'est le poème

de la tendresse émue et inquiète, des intimes

contemplations, des pures effusions,

mais que traversent de sourds et tragiques

pressentiments. L'Orchestre et son valeu-

reux chef M. Ansermet nous en promettent

la plus chaleureuse interprétation.

L'admirable page symphonique de Wag-

ner, tirée du « Crépuscule des Dieux » et

qu'on a coutume d'appeler la « Marche fu-

nèbre de Siegfried » est la plus émouvante,

la plus éloquentes des oraisons funèbres.

Toute la vie du héros nous est retracée

dans les motifs qui ont fourni la trame

essentielle de la Tétralogie. Mais ces motifs

sont ici tristement voilés de deuil, entrecou-

Longtemps méconnu, le compositeur du

« Roi d'Ys », l'auteur de tant de pages où

coule le meilleur de l'esprit latin, a connu

la renommée à la fin de sa vie.

« Namouna », de Lalo, la suite d'orchestre

inscrite au programme, est une masi-

que d'une élégance tout aristocratique, d'un

rythme net, d'une grâce piquante et baignée

d'une lumière toute méridionale. Ce sera le

morceau de dessert.

Le programme comprend encore un

« Concerto » de Mozart et les « Variations

symphoniques » de Franck pour piano et

orchestre. Soliste : Mme Youra Guller.

A nos abonnés.

Après la foire du 8 février, nous met-

trons en circulation les cartes de rem-

boursement pour l'abonnement de LA

GRUYÈRE pour 1923. Les abonnés

qui désirent payer à notre bureau (rue

de la Sionge) sont priés de le faire jus-

qu'à cette date.

Les familles MORIER, KIENER et HU-

GENTOBLE, ne pouvant remercier per-

sonnellement tous les parents, amis et con-

naissances des nombreux et bienfaisants

témoignages de sympathie reçus à l'occasion

de la maladie, du décès et de l'ensevelisse-

ment de leur chère mère, fille et sœur

Mme Vve Ida MORIER-KIENER

adressent à tous l'expression de leur vive

reconnaissance.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVECNA & C^{ie} CENEVE

CINÉMA LUX

Dimanche 28 janvier, à 3 et 8 1/2 h.

MAGNIFIQUE SPECTACLE

Le Maroc pittoresque. Très beau documentaire.

Le tour du monde d'un garçon irlandais.

grand film d'aventures extraordinaires, en 5 parties.

UN CRI DANS L'ABIME

Drame pathétique en 5 actes.

FOU-RIRE

Tuez-moi, je le veux.

Balaise des prix : 1res 1.65, 2mes 1.10, 3mes 0.80.

LOCATION DE DOMAINES

Il sera exposé en location par voie de mises publiques le

lundi 5 février, à 1 heure précise, à l'Hôtel

de Ville, à Vuadens : 3 domaines, dont un situé

à Vuadens d'environ 23 poses, avec grange à pont,

écurie, eau et lumière; le second situé sur Semsales, 23

poses, et le troisième situé sur Progens, 26 poses,

les deux avec grange à pont, écurie et eau.

Les conditions seront lues avant les mises.

Pour les exposants : Henri Despond.

Dimanche les 28 janvier et 4 février,

à 2 1/2 et 8 heures

dans la salle du Château de Vaulruz

Représentations théâtrales

organisées par les JEUNES FILLES DE LA PAROISSE.

RAYON DIVIN

Drame en 3 actes, de Jean GRECH.

La Meunière du Moulin joli

Comédie en 2 actes, de Antony MARS.

Prix des places : Premières, 1 fr. 50; Secondes, 1 fr.

CINÉMA DU PROGRÈS

Hôtel de la Grue - BROC - Hôtel de la Grue

DIMANCHE, le 28, à 3 et 8 h. — LUNDI, le 29, à 8 h.

— Spectacle de Famille. —

1. JOURNAL: Nouvelles du Monde entier.

2. Ame de Père. Drame sentimental en 2 parties.

3. Les Naufragés du Sort. Gd. drame d'aventures sensation., en 5 parties.

DU SENTIMENT. — De l'amour. — De l'émotion.

N.-B. — La Direction, pour plaire à son honorable clientèle, passera,

malgré ce beau programme, encore un film de Charlot Chaplin, qui

ne fera que confirmer le succès de dimanche passé.

FOU-RIRE! Charlot opère lui-même. FOU-RIRE!



Dimanche 28 janvier

Matinée, 14 h. 30 Soirée à 20 h.

INNOCENTE ET COUPABLE

DRAME

L'ESPIÈGLE

comédie avec June Caprice.

A louer

premier étage

de la maison Meuwly.

S'adresser à Ed. GLASSON

et Cie, Bulle. 125

Jeune fille

cherche place

dans un café pour aider au ménage

et un peu au café.

S'adresser à A. K. Case pos-

tale 1908, Bulle.

Le soussigné a l'avantage d'a-

viser le public qu'il desservira dès

le 1^{er} février la

Cuisine Populaire

à Bulle

en face de l'Hôtel du Cheval-Blanc.

Bonnes consommations.

— Service soigné. —

Se recommander.

Phil. Gandolfi.

A louer

joli logement

exposé au soleil.

S'adr. à Publicitas, Bulle,

sous P. 251 B.

Dimanche

de 2 h. à 11 heures,

au Café du Pont, Bulle

GRAND CONCERT

Bon orchestre.

PHARMACIE D'OFFICE

Dimanche 28 janvier 1923

Pharmacie Ch. REMY

Un IMPORTANT AVIS

à la population de Vevey et des environs.

LA CLOTURE

Casino du Rivage -- VEVEY --

Orchestre
de la

Suisse Romande.

Dimanche 28 janvier 1923
à 15 1/2 heures précises

CONCERT symphonique.

SOLISTE :

Mme Youra GUILLER

Pianiste.

DIRECTION :

M. Ernest ANSERMET.

Billets de 2 à 6 francs.

Location Maison FETISCH Frères S. A., à Vevey, de 9 heures à midi, et de 14 h. à 18 heures; le samedi jusqu'à 16 heures.

BONNE

à tout faire
est demandée

dans un ménage de la place. Inutile de se présenter sans bons certificats.

S'adr. à Publicitas, Bulle, sous P 235 B. 187

Location de gîte.

La Société des gîtes de Corbières met en location la Grande gîte d'En bas, mercredi 31 décembre, à 11 heures du jour, à la Maison d'école. 186

Dite Société demande des génisses

pour l'estivage 1923. S'adresser au Secrétaire, Blanc Gustave.

A LOUER une jolie chambre meublée

chez Mme Vve MEUWLY, rue de Vevey, Bulle.

Agriculteurs Eleveurs !

Pour l'élevage des veaux et porcelets, remplacez le lait par les

Comprimés Lactus

Grande économie et développement rapide du sujet.

Faites un essai.

En vente chez :

Corbières : M. Eg. BLANC, nég.

Marsens : M. TORNARE, nég.

Gumefens : M. FRAGNIERE Jules, nég.

Pringy : Consom. « Concordia ».

BULLE : Coop. de Consommation « La Prévoyance ».

Vuadens : Consommation.

Montbovon : Consom. « Concordia ».

Villars : Consom. « Concordia ».

Vente de bois.

A vendre environ 100 m³ de billons placés au bas de la gîte des Délézes, rière Le Pâquier.

Les soumissions doivent être adressées pour le mardi 30 crt., aux soussignés.

Hoirie Dupasquier Oscar, Tour-de-Trême.

A LOUER

pour le 1^{er} mars,
logement

2 chambres, dépendances, eau, lumière, soleil. S'adresser N° 336, Rue du Moléson.

PATRIA

Société mutuelle suisse
d'assurances sur la vie

fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique, demande dans tout le canton

agents

sérieux et actifs. Engagerait en outre bon

inspecteur.

Chaque agent pourrait en outre s'occuper d'assurances accidents et resp. civile.

S'adresser au Bureau de la Société, à Genève, 18, Rue de l'Ecole de Médecine.

BULLE Grande salle de l'Hôtel de Ville BULLE

Matinée : Bureau 2 h. Soirée : Bureau 8 h.
Rideau 2 1/2 h. Dimanche 28 janvier 1923 Rideau 8 1/2 h.

Concerts-Représentations

organisés par le
Corps de Musique de la Ville de Bulle.

Direction : M. R. Radraux, professeur.

AU PROGRAMME :

L'AVOCAT

pièce en 3 actes, de Brieux.

Prix des places :

MATINÉE : Parterre, 1 fr. 50 ; Galerie, 1 fr.

SOIRÉE : Réservés, 2 fr. ; Premières, 1 fr. 50 ; Secondes, 1 fr.

(Taxe communale en sus).

Billets en vente à l'avance au Café de l'Hôtel de Ville.

La partie récréative qui suivra la soirée sera exclusivement réservée aux membres d'honneur, passifs et actifs de la Société.

Société des Producteurs de lait de Bulle.

Le coupon N° 15 pour l'année 1922 est payable dès maintenant auprès de M. GREMION-REMY, caissier.

Crédit Gruyérien, à Bulle

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le lundi 5 février prochain, à 2 1/2 h. après midi, au Bâtiment de la Banque, à Bulle.

TRACTANDA :

- 1° Protocole de la dernière assemblée ;
- 2° Rapports de l'administration et des commissaires vérificateurs sur l'exercice 1922 ;
- 3° Votation sur la conclusion de ces rapports et décharge à l'administration ;
- 4° Répartition du bénéfice et fixation du dividende ;
- 5° Nominations statutaires ;
- 6° Divers.

Les cartes d'admission sont délivrées à la Caisse de l'Etablissement, contre dépôt des actions, jusqu'au 2 février 1923, à 5 heures.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des vérificateurs seront à la disposition des actionnaires, aux bureaux de la Société, dès le 27 janvier courant.

Bulle, le 23 janvier 1923.

Le Président du Conseil d'administration :

Jean PASQUIER.

Construction de chalet.

Le Conseil communal de RIAZ ouvre une soumission pour la construction d'un chalet neuf sur la gîte de Neyruz.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans et cahier des charges auprès de M. Rd. GREMAUD, syndic, chez qui seront déposées les soumissions cachetées avant 8 heures du soir, le samedi 3 février 1923.

Riaz, le 22 janvier 1923.

Par ordre : Le Secrétaire.

Estivage à louer dès 1923.

A louer l'estivage des Forcieltaz et des Joux Noires, vallée des Hongrins. Charge 120 têtes, du 5 juin au 1^{er} octobre. Hivernage pour 12 têtes, 3 chalets, 1 grange et écurie. Estivage à chevaux.

Pour renseignements, s'adresser à Paul PASQUIER, aux Carrets, Le Pâquier (Gruyère).



Vve E. BARRAS

Grand'Rue - BULLE - En face de l'église

Mercerie

Broderies

Corsets

Laines et Cotons

Gants et Bas

REPRÉSENTATION : Maison BONNARD.

20 % de Rabais sur les casaquins et robettes.



Par ces jours de froidure,
n'oubliez pas les petits oiseaux !

BANQUE POPULAIRE de la Gruyère, à Bulle.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le dimanche 4 février 1923, à 10 h. 1/2 du matin, à l'HOTEL des ALPES TERMINUS, à Bulle.

TRACTANDA :

1. Rapport sur l'exercice 1922 Compte de profits et pertes et bilan ;
2. Rapport des commissaires-vérificateurs ;
3. Ratification des comptes et décharge à l'administration ;
4. Fixation du dividende ;
5. Nomination de 3 administrateurs ;
6. Nomination de 3 vérificateurs des comptes de 1923 ;
7. Divers.

Les actions doivent être déposées à notre caisse jusqu'au 3 février à midi, contre récépissé qui servira de carte d'entrée à l'assemblée. Le rapport des vérificateurs des comptes, le bilan et le compte de profits et pertes seront déposés, dès le 27 janvier, au local de la Banque où les actionnaires peuvent en prendre connaissance.

Bulle, le 13 janvier 1923.

Le président du Conseil d'administration :

Dr. E. PERROULAZ.

Dimanche 28 janvier, à 2 1/2 heures

dans la grande salle de l'Auberge de VUIPPENS

- CONFERENCE -

HISTOIRE DU PAUVRE JACQUES

par M. Ernest CASTELLA.

Entrée : 50 cts.

Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare - BULLE - Avenue de la Gare

L'Etablissement reçoit actuellement des dépôts à terme aux taux de

4 1/2 % à 1 et 2 ans,

4 3/4 % à 3 et 5 ans.

Timbre fédéral à la charge de la Banque.

Dépôts sur livrets d'épargne : 4 % l'an.

Dépôts en compte-courant à vue et avec préavis.

Ouverture de crédits en compte-courant et prêts sur billets.

La Banque traite toutes opérations d'escomptes, de changes, de ventes et achats de titres aux meilleures conditions.

Location

de compartiments de coffres-forts.

La Banque Populaire de la Gruyère met à la disposition du public une installation de safes (casiers) dans sa chambre forte nouvellement construite, offrant toute la sécurité désirable et à des prix très modérés.

La Direction.

ÉPICERIE

Vve E. TREYVAUD,

Bulle.

Grandjean-Kretz

successeur.

Le plus beau choix

en conserves

Légumes

Pois, haricots, épinards, choux Bruxelles, choux-fleur, haricots cassolot, carottes, asperges, fonds d'artichaux.

Champignons

De Paris, chanterelles, pieds de mouton, bolets, truffes.

Poissons et viandes

Thon et sardines, maquereaux, anchois, filets de harengs à l'huile saumon, langues, volaille de Bresse, corned-beef, tripes, quenelles, Homard, la meilleure marque crevettes.

Spécialités anglaises

Worcestershire Sauce, poudre Currie, essence d'anchois, poivre de Cayenne.



AUG. BARRAS
Combustibles
BULLE

Avis aux Masques !

La soussignée avise le public de Bulle et des alentours qu'elle confectionne, sur commande, tout costume de Carnaval.

Grand choix de modèles. Discret.

M^{me} J. Pittet-Sauteur

Les Jordils, BULLE.

Vente de bois

La commune de Châtel-sur-Montsalvens exposera en vente en mises publiques, le samedi 3 février 1923, dès 13 h. 30 : 60 stères de bois de foyard, déposés au bord de la route cantonale, vers le dépôt des Postes.

Les conditions seront lues avant les mises. 182

Châtel-sur-Mont., le 22 janv. 1923.

Le Secrétaire communal.

Mise publique.

Pour cause de départ, Vve L. Corboz vendra, samedi 27 courant, dès 2 heures, au Café des Ormeaux, à La Tour-de-Trême : une certaine quantité de mobilier, vaisselle, batterie de cuisine, un grand potager à 4 trous, avec bouillote en cuivre, à l'état de neuf, outillage de jardin et pour le bois, brouette, poulies, etc., et une grande quantité d'objets trop longs à détailler. Paiement au comptant.

On demande

billes foyard ou plateaux 27 et 40 mm., par n'importe quelle quantité.

Faire offres avec prix, franco Fribourg, à la Fabrique de chaises du Gottéron, FRIBOURG. 183

MARIAGE

Demoiselle sérieuse et instruite, 27 ans, désire faire connaissance de Monsieur distingué, dans la trontaine.

Ecrire sous R. E. J. 8231, poste restante, BULLE.

SCIERIE

A VENDRE

en Gruyère, à 5 minutes d'une gare, une scierie avec logement, grange, écurie, eau intarissable.

S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 228 B. 176

DIMANCHE 28 JANVIER

CASSÉE-CONCERT

aux

COLOMBETTES.

Invitation cordiale.

Vente de bois.

La commune de BULLE met en vente, par voie de soumission, environ 200 m³ de bois préparé, divisés en 2 lots, situés « Derrière les Chalets ».

Pour voir les bois, le forestier communal sera à disposition des amateurs, samedi 3 février, à 9 heures, au Rio-Berthoud, et les soumissions seront déposées, jusqu'au lundi 5 février, à 5 h. du soir, au Bureau communal.

Ville de Bulle.

Préparation de bois

La Commune de BULLE met en soumission la préparation de 1000 m³ de bois, divisés en 5 lots, situés à la « Joretaz ».

Se renseigner auprès du forestier communal.

Les soumissions seront reçues au Bureau communal, jusqu'au lundi 29 crt., à 5 h. du soir. Ville de Bulle.

A vendre

une bonne pouliche

de 2 1/2 ans, s'attelant bien, chez

Alex. OVERNEY, à BROC.

Appartement

à louer

près de la gare, au Pâquier, 5 chambres, chambre de bains, lessiverie, eau et lumière, jardin.

S'adresser à Pasquier, forestier-chef, au Pâquier.

Para-cuir

La semelle et talons Para-Cuir double la durée de vos chaussures, supprime le froid aux pieds et ne glisse pas. Economie 50 %.

Ne pas confondre. Cet article n'est ni du cuir, ni du caoutchouc, sa pose est des plus faciles. Fabrique et magasin de vente : Narbel, Chauderon 20, Lausanne.

Dépôts : M. EQUEY Etienne Chaussures, Rue de Gruyères, Bulle.

M. Victor NÆF, Rue de Promenade 72, Bulle.

DIMANCHE 28 JANVIER

CASSÉE

à l'Auberge de la Cigogne,

GUMEFENS

- Bonne Musique -

Invitation cordiale

Le tenancier.